

Parc naturel régional Livradois-Forez

SYLV'ACCTES

**Une aide à la gestion
durable des forêts du
Livradois-Forez**

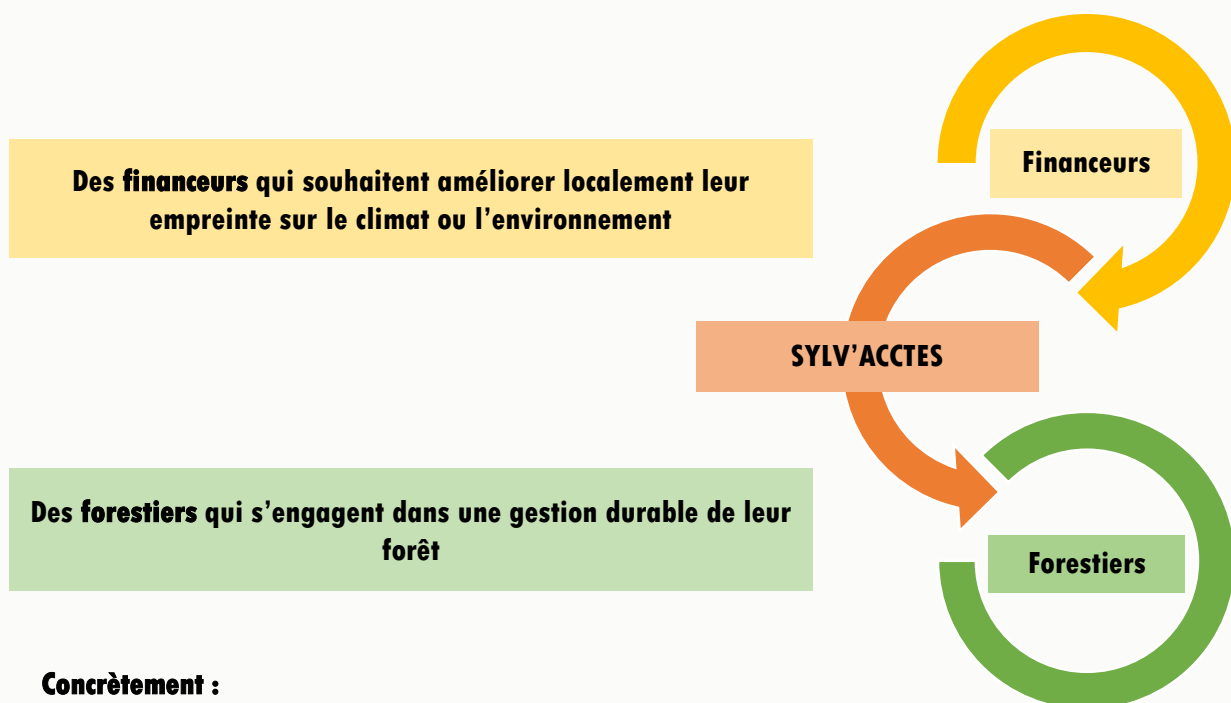
Le guide du propriétaire



l'Auvergne, côté soleil levant

Sylv'ACCTES, c'est quoi ?

- Une association reconnue d'intérêt général qui agit comme une interface de financement entre :



- Concrètement :

C'est un dispositif d'aides financières à la sylviculture visant à soutenir les pratiques sylvicoles vertueuses et durables tenant compte de la multifonctionnalité de la forêt.

- Et le rôle du Parc ?

En adhérant à l'association, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez anime un **Projet Sylvicole Territorial**, qui permet aux forêts de son territoire de bénéficier des aides Sylv'ACCTES.

Sylv'ACCTES, pour qui ?

Propriétaires (privés et publics) de forêts situées sur le territoire du Parc* s'engageant dans un des itinéraires sylvicoles définis par le PST et répondant aux conditions suivantes :

- ✓ Forêt dotée d'un document de gestion : PSG, RTG ou CBPS+ sous conditions en forêt privée, document d'aménagement en forêt publique
- ✓ Forêt engagée dans une démarche de certification (PEFC ou FSC)
- ✓ Minimum de 2 hectares de travaux par dossier (maximum 50 hectares). Possibilité de regrouper plusieurs parcelles et/ou plusieurs propriétaires et/ou plusieurs itinéraires et types de travaux (voir ci-après) dans un même dossier.

* Communes adhérentes au syndicat mixte du Parc et ayant approuvé la Charte du Parc Livradois-Forez

Le Projet Sylvicole Territorial

- **Co-construit** avec les acteurs forestiers du territoire, le projet sylvicole territorial du Livradois-Forez est valable pour 3 ans.
- Il définit **3 itinéraires sylvicoles** pour lesquels des travaux sont subventionnés.
- Il prend en compte les différents contextes forestiers fréquemment retrouvés en Livradois-Forez afin de maximiser les bénéficiaires potentiels.
- Il vise la production de bois de qualité en privilégiant les dynamiques naturelles et en tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques.



1

Sapinières hêtraies

Maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences



2

Futaies résineuses artificielles

Maintien ou acquisition du mélange d'essences et accompagnement vers la régénération naturelle ou l'irrégularisation



3

Peuplements et accrus feuillus autochtones

Amélioration et renouvellement par l'accompagnement des dynamiques naturelles (dont irrégularisation)

Les subventions

- **Montant des aides :**

70 %
en forêt
privée

50 %
en forêt
publique

- **Les subventions sont accordées sur facture acquittée**
- **Le taux s'applique sur le montant hors taxe des travaux**

Depuis 2016 Sylv'ACCTES c'est (au 31/10/2021) :

- **500 propriétaires bénéficiaires**
- **3,4 M€ d'investissement forestier**
- **4 500 ha de travaux**
- **25 territoires partenaires**

Comment bénéficier de Sylv'ACCTES ?

- **Le dossier de demande d'aide peut être téléchargé ou renseigné en ligne sur le site internet de Sylv'ACCTES : rubrique « Forestiers, agir avec Sylv'ACCTES » : www.sylvacctes.org**
- **Un exemplaire papier peut vous être transmis sur demande auprès du Parc Livradois-Forez**
- **Pour plus d'informations sur les itinéraires accompagnés et sur les modalités d'attribution des subventions, contactez le Parc Livradois-Forez ou consultez son site internet, rubrique Valoriser/Forêt-Filière bois/Sylv'ACCTES : www.parc-livradois-forez.org**

Contact au Parc Livradois-Forez : Morgane MALARD, chargée de mission Forêt-Filière bois

04 73 95 57 57, m.malard@parc-livradois-forez.org

SYLV'ACCTES EN LIVRADOIS-FOREZ

Avec le soutien des membres fondateurs de Sylv'ACCTES :

